

ÉCONOMIE
Les inégalités dans la crise actuelle
PAGE 2

POLITIQUE
Remaniement ministériel : Changement de cap
PAGE 3

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Pour une autonomie alimentaire inclusive
PAGE 9

GRATUIT
MENSUEL 12 000 EXEMPLAIRES
JUILLET 2020 - VOLUME 35 - NUMÉRO 10
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun



CREDITS: DOMINIC BÉRUBÉ

Hausse fulgurante des GES chez Kruger

PAGE 4

Où est le ministre de la Solidarité sociale?

PAGE 3



On profite de l'été en continuant de se protéger!

Information et conseils à l'intérieur.

Votre gouvernement

Québec



CHIFFRE DU MOIS

40 %

Proportion d'acheteurs de maisons trifluviennes provenant de Montréal au dernier trimestre.

Source : Royal LePage



SOMMAIRE

- ÉCONOMIE - PAGE 2
- POLITIQUE - PAGE 3
- SOCIÉTÉ - PAGE 3
- ENVIRONNEMENT - PAGE 4
- RETOUR SUR LE BALADO - PAGE 8
- ÉCONOMIE SOCIALE - PAGE 8
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - PAGE 9
- MOTS CROISÉS - PAGE 9
- CHRONIQUE ESTIVALE - PAGE 10
- CULTURE - PAGE 11

Les inégalités dans la crise actuelle

La récession sera plus dure et plus longue que prévu, nous dit le FMI (Fonds monétaire international), de sorte que les ménages à faible revenu, déjà durement éprouvés par la crise sanitaire, risquent de s'appauvrir davantage au cours des prochains mois.

ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

Considérant qu'avant la crise, une personne sur dix au Québec n'arrivait pas à combler ses besoins de base, comme se nourrir et se loger, les prochains mois s'annoncent difficiles, car des milliers de personnes ayant perdu leur emploi se sont greffées aux 800 000 personnes en situation de pauvreté. En effet, la situation de l'emploi est encore très précaire dans le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, le transport aérien, l'aéronautique et le secteur culturel.

INÉGAL FACE À L'INFLATION

Cet appauvrissement est non seulement dû aux pertes de revenus d'emplois, mais aussi à l'inflation des prix qui frappe plus durement les ménages à revenu faible que les familles plus riches.

En tenant compte de l'inflation selon les différentes tranches de revenus, un chercheur de la London School of Economics a montré que l'inflation touche beaucoup plus les personnes au bas de l'échelle des salaires. Qualifiant ce phénomène « d'inflation des inégalités », le chercheur a conclu que la pauvreté touchait donc un plus grand nombre de personnes que les chiffres officiels.

Pour comprendre comment l'inflation n'affecte pas de la même manière les différents groupes de la société, jetons un coup d'œil sur la méthode de calcul de l'inflation au Canada.

Pour établir le taux d'inflation moyen, Statistique Canada suit l'évolution des prix de quelque 600 produits, lesquels sont regroupés dans huit catégories d'indices de prix (alimentation, logement, transport, ameublement, habillement, culture, alcool et tabac, soins personnels). Étant donné que certains produits pèsent plus lourd que d'autres dans le budget d'un ménage moyen, Statistique Canada effectue périodiquement un sondage afin de connaître la répartition moyenne des dépenses des ménages, ce qui lui permet au final de calculer le taux d'inflation moyen.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a montré que la hausse du coût de la vie a été 27 % plus élevée chez les plus pauvres que chez les plus riches au cours des vingt dernières années.

Puisque que la place occupée par les huit catégories de produits dans le budget est différente selon la catégorie des revenus des ménages, l'inflation moyenne ne montre pas comment les hausses de prix affectent les différentes classes de revenu. D'une part, même si le taux d'inflation moyen est beaucoup plus faible qu'avant

la crise (-0,1 % en mai), les prix des aliments ont fortement augmenté en mai (+3,1 %), et plus particulièrement la farine (+9,4 %), le riz (+9,3 %), le thon (+13,9 %) et la viande (+7,8 %)³. D'autre part, comme l'alimentation occupe une place beaucoup plus grande dans le budget des ménages les moins favorisés (17 %) que dans celui des ménages aux plus hauts revenus (12,6 %), l'inflation touche donc plus fortement les familles à faible revenu.

En tenant compte de ces différences, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a montré que la hausse du coût de la vie a été 27 % plus élevée chez les plus pauvres que chez les plus riches au cours des vingt dernières années.

La hausse annoncée des prix des aliments au cours des prochains mois compliquera encore plus la vie des moins favorisés, lesquels voient leur revenu baisser et les prix augmenter. C'est pourquoi de nouvelles aides seront nécessaires pour ces ménages. Si les mesures temporaires annoncées par les gouvernements ne permettent pas de juguler cette vague d'appauvrissement, le moment n'est-il pas venu d'instaurer une forme de revenu de base garanti pour tous.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

BORIS



lagazette de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

www.gazettemauricie.com
 facebook.com/lagazettedelamauricie
 @GazetteMauricie



Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrice : Diane Vermette
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179



Pour plus de contenu, visitez-nous au gazettemauricie.com



RÉPONSES : HORIZONTALLEMENT : 6-GARON, 7-LUSSIER, 9-INFLATION, 10-DESFORGES - VERTICALEMENT : 1-TRUDEAU, 2-FULGURANTE, 3-GÉRONTOLOGIE, 4-MONÉTAIRE, 5-PRÉSTATAIRE, 8-IRIS

REMANIEMENT MINISTÉRIEL À QUÉBEC

Changement de cap

Le 22 juin 2020 le Premier ministre François Legault annonçait plusieurs modifications à la composition du conseil des ministres. Proche du mi-mandat, et après plusieurs mois de pandémie, la CAQ opère des changements à la tête des ministères.

AGATHE GENTILI

Danielle McCann, à la tête du ministère de la Santé depuis la formation du gouvernement, devient ministre de l'Enseignement supérieur. La réforme des maternelles 4 ans demeure entre les mains de Jean-François Roberge et de son ministère de l'Éducation. La Santé est transférée à Christian Dubé. Simon Jolin-Barette prend en charge le ministère de la Justice, il conserve ses fonctions de leader parlementaire à l'Assemblée nationale et la charge de la réforme de la laïcité. L'Immigration passe toutefois des mains de Simon Jolin-Barette à Nadine Girault. Le dernier mouvement important concerne le Conseil du Trésor qui voit l'arrivée de Sonia LeBel. Elle intègre le groupe chargé de la relance économique et de la poursuite des négociations sur le projet de loi 61, composé de Pierre Fitzgibbon à l'Économie, et d'Éric Girard aux Finances.

UNE DÉCISION POLITIQUE

Le remaniement ministériel est une décision politique qui appartient au Premier ministre et à son équipe. Il n'existe pas de règles juridiques précises imposant un nombre minimal ou maximal de changements. La stabilité politique limite toutefois ce nombre de modifications qui peut déstabiliser les ministères et leurs employés. Le remaniement est souvent l'occasion d'un changement de cap suite à des événements qui

modifient en profondeur la situation existante.

DES CHANGEMENTS DE CAP POUR CERTAINES RÉFORMES?

Concernant la Santé, la modification intervient en pleine crise sanitaire et dans l'attente d'une seconde vague prévue pour l'automne. Même si ce remaniement peut paraître surprenant, il témoigne d'une évolution dans la politique du gouvernement en matière de santé. En effet, confier la Santé à un gestionnaire issu de la Caisse de dépôt et placement du Québec, non issu du milieu de la santé, peut constituer un signe des réformes qui s'en viennent : simplification, modernisation du système informatique, responsabilisation des dirigeants, adoption plus étendue de la méthode Toyota.

La nomination de Nadine Girault au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est un exemple pertinent du changement de cap opéré par le gouvernement. En effet, l'image de Simon Jolin-Barette avait souffert lors de sa première version de la réforme du Programme de l'expérience québécoise en 2019. La désignation de Mme Girault permettra certainement de rétablir la confiance des services et de renforcer l'image positive du gouvernement.

Simon Jolin-Barette, en prenant la tête du ministère de la Justice,



Bien que petit en nombre de ministres affectés, le récent remaniement à Québec implique d'importants ministères et reflète un changement de stratégie.

devenir Procureur général du Québec. Il conserve sa fonction de leader parlementaire. Les deux fonctions sont profondément différentes : un procureur général exige une neutralité et un retrait de la scène politique, alors que leader parlementaire requiert un engagement politique et médiatique intense, puisque le rôle du leader du gouvernement est principalement relié à la procédure parlementaire et à la concrétisation des réformes

du gouvernement. Cet exercice peut donc s'avérer complexe.

S'agissant enfin des réformes économiques, le projet de loi 61 omnibus sur la relance économique avait soulevé de vives oppositions avant la fin de la session parlementaire qui s'était conclue sans accord sur ce projet. Sonia LeBel aura la charge de planifier pour l'automne avec les ministres de l'Économie et des Finances, la relance

économique. Ses anciennes fonctions de Procureure générale de la commission Charbonneau lui donne une crédibilité concernant son intégrité et sa complémentarité avec les autres membres de l'équipe économique.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

9 SOCIÉTÉ

SOUTIEN D'URGENCE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Où est le ministre de la Solidarité sociale ?



Depuis le début de la crise sanitaire, les organismes de lutte contre la pauvreté et l'opposition officielle revendiquent auprès de Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, une aide financière ponctuelle pour les personnes assistées sociales et de façon plus large à celles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Virginie Larivière, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, accusait récemment dans une lettre ouverte le ministre Boulet de faire la « sourde oreille » et de faire de la « solidarité sociale de façade. » Des flèches n'ayant pas eu pour effet de faire sortir le ministre de son silence, se désole-t-elle.

ALEX DORVAL

En plus de devoir conjuguer avec la hausse des prix des produits alimentaires et les frais de livraison d'épicerie et médicaments, plusieurs personnes se sont retrouvées sans revenus d'appoints.

De fait, les prestataires d'aide sociale ont le droit de toucher 200 \$ de gains de travail mensuel sans qu'il y ait de pénalité à leur allocation; Une somme qui provient d'activités diverses qui ont ralenti ou complètement cessé en

temps de confinement. Pensons à la récupération de bouteilles et canettes consignées ou encore à l'entretien ménager à domicile.

La prestation pour les personnes sans contraintes à l'emploi est de 690 \$ par mois, et de 1088 \$ pour celles avec contraintes à l'emploi. « Ce sont des montants qui sont bien en deçà de la Mesure du panier de consommation (MPC) », soutient Roxane Blanchet, porte-parole par intérim du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Selon Mme Blanchet, le FCPASQ a rencontré le ministre Boulet à deux reprises, soit le 14 mai et le 8 juin, pour lui demander une majoration des prestations d'assistance sociale.

Concrètement, le front commun demandait au ministre un ajustement de l'ensemble des prestations d'assistance sociale à 1210 \$. Ce montant équivaut à la prestation la plus élevée que peut actuellement toucher une personne aux prises avec des contraintes sévères à l'emploi. On revendique également une bonification du crédit d'impôt pour la solidarité pour les prestataires des programmes d'aide sociale et de solidarité sociale.

Le ministre aurait répondu au FCPASQ que la baisse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) ne justifiait pas une mesure d'aide d'urgence. « C'est à cause de la baisse du prix du pétrole, rétorque Mme Blanchet, alors que les coûts du panier d'épicerie et d'autres

produits et services essentiels sont plutôt en hausse. »

Le seul allègement offert à ce jour par le gouvernement sera d'avoir suspendu temporairement les mesures de recouvrement pour les personnes assistées sociales ayant des dettes envers l'État. Cela est jugé « nettement insuffisant ». « Même avant la crise sanitaire, les personnes assistées sociales vivaient déjà bien en-dessous du seuil de la pauvreté et du salaire moyen requis selon la MPC », souligne Mme Blanchet. La Mesure du panier de consommation chiffre à plus ou moins 15 000 \$ le salaire requis pour subvenir aux besoins de base d'un individu seul vivant au Québec selon qu'on vive en milieu rural ou urbain.

L'INSULTE À L'INJURE

N'ayant pas eu de revenus de plus de 5 000 \$ dans la dernière année, les prestataires d'aide sociale, à quelques exceptions près, n'ont pas pu toucher la Prestation canadienne d'urgence (PCU). « Plusieurs passent sous le radar des programmes gouvernementaux », soutient Mme Larivière au Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Non seulement le ministre Boulet n'a pas fourni de prestation financière d'urgence pour aider les plus démunis en temps de crise, mais ce dernier aurait ajouté « l'insulte à l'injure », signale la porte-parole, en prenant ouvertement position contre la prolongation de la PCU annoncée par le fédéral fin juin.

« Non seulement, le ministre Boulet n'a rien fait et n'a rien offert pour les personnes assistées sociales, il n'a même rien dit lorsque nous l'avons interpellé », déplore Mme Larivière du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

« On peut se questionner sur la pertinence du fait qu'il porte à la fois les deux chapeaux, [soit celui de ministre de l'Emploi et celui de ministre de la Solidarité sociale] », soutient Mme Larivière.

Même son de cloche du côté de Mme Blanchet qui voit une incompatibilité avec l'idéologie du ministre Boulet. « Il nous a répété plusieurs fois en rencontre que, pour lui, la sortie de la pauvreté passe par le travail. » Pourtant, précise-t-elle, cela équivaut à ne pas prendre en compte qu'une majeure partie des prestataires des programmes d'aide sociale et de solidarité sociale sont tout simplement en situation de contraintes temporaires ou sévères à l'emploi.

À bout de recours, Mme Blanchet confie que son équipe et elle reçoivent des appels à tous les jours de gens qui peinent à joindre les deux bouts et qui se sentent totalement abandonnés par le gouvernement. « C'est vraiment fâchant, dit-elle, on ne prend pas en considération l'apport des personnes assistées sociales qui sont très souvent des bénévoles dévoués au sein de plusieurs organismes et entreprises du Québec. Il y en a aussi beaucoup qui sont des proches aidants. »

LA POSITION DE L'OPPOSITION

Virginie Larivière s'indigne que malgré l'appui unanime des partis de l'opposition à la demande d'aide ponctuelle, personne ne semble avoir réussi à convaincre le ministre Boulet du bien-fondé d'une telle mesure.

LA SUITE

Bien que les mesures de confinement soient progressivement relâchées, la porte-parole du Collectif affirme que « tout n'est pas reparti » et que « la pandémie a laissé des marques ». Au Front commun, on craint que la reprise des activités et le discours politiques de la relance économique viennent définitivement balayer ce dossier sous le tapis.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

56 661 adultes prestataires du programme d'aide sociale par cause de contraintes temporaires à l'emploi

123 774 adultes prestataires du programme de solidarité sociale par cause de contraintes sévères à l'emploi

Source : Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale – Avril 2020, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

100 000 km en voiture électrique : le bilan

Déjà cinq ans ont passé depuis que ma conjointe et moi avons fait le saut dans l'électromobilité. À l'époque, il y avait si peu de voitures électriques qu'il était coutume de s'envoyer la main lorsque nous en croisions une sur la route. « Regarde, une autre LEAF! ». La rencontre tenait du miracle. Aujourd'hui, je ne compte plus les dizaines de véhicules électriques que je vois chaque jour. L'habitude de se saluer au volant s'est peut-être envolée devant le nombre croissant de véhicules branchables, mais la fraternité est toujours au rendez-vous lorsque je rencontre d'autres électromobilistes. Ces moments sont l'occasion de constater toute la passion qui anime les conducteurs de voitures électriques. C'est d'ailleurs un des points forts de mon bilan. La communauté électrique, que ce soit lors des événements d'essais ou sur les forums en ligne, est toujours là pour nous conseiller et nous aider en cas de pépin.

JEAN-PIERRE LÉVEILLÉ

Je ne pourrais faire un bilan de 100 000 km sans parler des coûts, cette question étant toujours l'une des premières que l'on me pose. Il est indéniable que le coût à l'achat d'un véhicule électrique est plus élevé que son équivalent à essence. Par contre, l'expérience des dernières années m'a montré que l'investissement initial est vite rentabilisé. Même à 1\$ le litre, l'essence est très loin du coût en énergie électrique. J'ai estimé que ma facture d'électricité avait monté d'environ 25 \$ par mois (pour une moyenne de 20 000 km par année). Cela équivaut donc à 1500 \$ d'énergie pour 5 ans d'utilisation, soit un peu moins d'une année en essence pour la même distance avec notre autre voiture! Les coûts d'électricité sont absorbés dans les factures mensuelles sans qu'on s'en rende vraiment compte. Sans oublier les autres frais sauvés : pas de changement d'huile, usure des freins ralentie grâce au système de régénération, moins de pièces mécaniques à changer, etc.

Le deuxième point d'importance est l'autonomie. À l'époque, nous avions très peu de choix de modèles, encore moins avec une autonomie appréciable. La situation a beaucoup évolué depuis. Par contre, une plus grande autonomie vient avec un coût

d'achat plus élevé. D'où l'importance de prendre le temps d'analyser nos besoins avant de se ruier sur des voitures à grande autonomie, particulièrement dans le contexte où une grande majorité des ménages garderont une deuxième voiture à essence. De mon côté, malgré une autonomie de 130 à 150 km, l'anxiété de la panne s'est vite dissipée à force de bien connaître ma voiture et ses limites. Jamais, je ne me suis retrouvé à cours d'électrons.

S'il y a bien un élément que nous pouvons mieux analyser avec ce recul de cinq ans, c'est la fiabilité. Comme il s'agit d'une technologie récente, les craintes étaient grandes au départ. Plusieurs personnes prétendaient que la batterie des voitures électriques n'aurait pas une grande durée de vie et qu'il faudrait la remplacer au bout de quelques années à un coût exorbitant. Bien que j'aie noté une minime diminution d'autonomie, la batterie de ma voiture a encore toutes ses barres de capacité sur le tableau de bord. Futurs acheteurs, n'ayez crainte : la carrosserie tombera en pièces bien avant d'avoir à changer une batterie. Pour le reste, je n'ai eu aucune réparation significative à faire, à part l'entretien des freins. Une seule petite pièce a brisé, pour un coût modique de 80 \$.

Pour conclure, je peux dire sans hésiter que je suis extrêmement satisfait

du choix que nous avons fait il y a cinq ans. Rien ne vaut un « road trip » paisible sans le bruit et la vibration d'un moteur à essence. La voiture électrique a maintenant fait ses preuves et il n'y a aucune raison pour

ne pas l'adopter à grande échelle. Le Québec, avec son hydroélectricité, possède tous les atouts pour en faire un choix écologique. Elle peut très bien s'inscrire dans un plan global comprenant un réseau de transport

en commun performant et des infrastructures favorisant le transport actif. Ne ratons pas l'occasion de faire du Québec le royaume de l'électromobilité! 🇵🇸



PHOTO : DOMINIC BÉRIJÈRE

Après 100 000 km parcourus à bord de leur VE, Julie Gagnon et Julien-Pierre Léveillé nous partagent leur expérience d'électromobilistes.

Hausse fulgurante des GES chez Kruger

Le journal de Québec calculait récemment qu'entre 2013 et 2018, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'usine Kruger S.E.C. de Trois-Rivières ont fait un bond de 839,69 %. Une hausse fulgurante qui s'expliquerait selon la papetière par la production de carton recyclé, en place depuis 2017.

ALEX DORVAL

« Il est important de préciser que l'usine Kruger de Trois-Rivières produit depuis mai 2017 du carton doublure 100 % recyclé alors qu'avant, sa spécialité était le papier journal. C'est ce changement de production qui explique la hausse des GES par rapport aux données précédentes basées seulement sur la production de papier journal », explique Paule Veilleux-Turcotte, directrice aux communications chez Kruger Inc.

Pour Daniel Montplaisir, professeur et chercheur en chimie verte à l'Université du Québec à Trois-Rivières, la situation est inquiétante. « Il est préoccupant qu'un projet hautement financé par des fonds publics entraînent une hausse de GES aussi spectaculaire que 839% pour une hausse de production d'environ 40% », souligne-t-il.

la fabrication du carton sont recyclées, ce qui n'était pas le cas quand l'usine produisait du papier journal. » M. Montplaisir souligne que cette affirmation n'est vraie qu'en partie puisque la pâte thermomécanique peut être produite à 100% par des résidus de scieries pour une empreinte écologique relativement faible, tout comme le carton recyclé. De plus, dit-il, « le changement de production de papier journal à carton doublure 100% recyclé a eu comme effet pervers d'éliminer la production de vapeur de l'usine de pâte thermomécanique par énergie électrique propre pour la remplacer par le brûlage de combustible pétrolier émetteur de GES. »

Le professeur regrette que la direction de Kruger ne se soit pas préparée à la situation. Ce dernier croit que « des mesures pourraient être envisagées pour réduire cette hausse d'émissions qui était prévisible comme, par exemple, le brûlage de biomasse résiduelle. »

GÉNÉREUX DE FONDS PUBLICS

Les diverses sociétés de Kruger ont reçu plusieurs millions de subvention en provenance du Fonds Vert dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012.

Le 6 février 2018, la Ville de Trois-Rivières choisissait d'octroyer à Kruger 250 000 \$ par année pendant quatre ans à partir de son enveloppe



PHOTO : DOMINIC BÉRIJÈRE

Entre 2013 et 2018, les émissions de GES de l'usine Kruger de Trois-Rivières auraient fait un bond de 839%.

discrétionnaire. Cette décision a été prise par le conseil municipal peu avant l'arrivée en poste du maire actuel Jean Lamarche et a été vivement critiquée par la Fédération canadienne des contribuables (FCC). Le nouveau maire de Trois-Rivières a toutefois défendu la décision en arguant qu'il s'agissait d'un projet d'investissement de 57 millions, fait conjointement avec Investissement Québec et la Ville de Sherbrooke permettant de préserver des centaines d'emploi. Notons

qu'Investissement Québec détient 37,5 % des parts de Papiers de spécialité Kruger Holding S.E.C.

Cumulant plus de 1,1 milliard de dollars de subventions provenant des coffres du gouvernement québécois depuis 1993, la papetière est régulièrement critiquée par l'industrie pour sa proximité avec l'État.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Les entreprises qui produisent 10 000

tonnes métriques en équivalent CO₂ et plus sont tenues de soumettre leur volume de GES émis annuellement auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère. 🇵🇸

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

Le port du masque
est obligatoire dans
tous les transports
collectifs.



autobus
métro
train
traversier
taxi
covoiturage

On lâche pas.
On continue de se protéger.

[Québec.ca/masque](https://quebec.ca/masque)

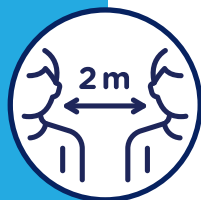
 1 877 644-4545

On profite de l'été en continuant de se protéger!

La saison estivale vient tout juste de commencer, et comme plusieurs vacanciers vous êtes à la recherche d'activités. Pour connaître ce qui est permis, consultez le site [Québec.ca/relance](https://quebec.ca/relance)

Le succès du déconfinement repose sur l'engagement de tous à appliquer rigoureusement et en tout temps les consignes sanitaires.

Si vous présentez des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19, **restez à la maison**, appelez au **1 877 644-4545** et prenez soin de vous.



Découvrir ou redécouvrir le Québec

Pour vous assurer d'explorer le Québec en toute sécurité, planifiez vos déplacements ainsi que votre séjour et informez-vous à l'avance des mesures sanitaires adoptées par les endroits que vous prévoyez visiter.

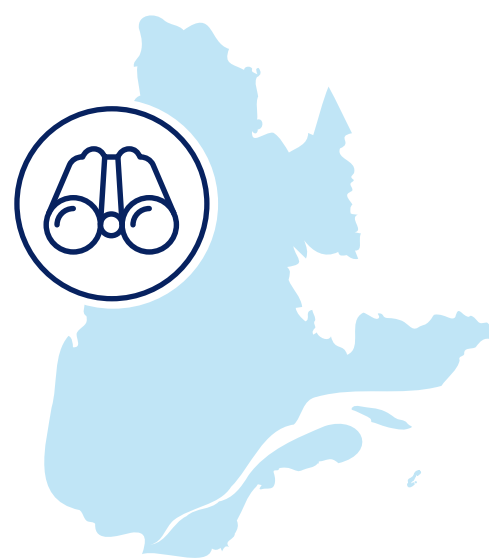
Consultez le site BonjourQuebec.com pour connaître les attraits à découvrir dans les différentes régions. Pour une escapade avec nuitées, profitez de 25 % de rabais sur le prix de vente de forfaits grâce à Explore Québec sur la route.

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre destination et à partir à la découverte de véritables coins de paradis à proximité de chez vous.

Trouver un hébergement

Il est possible de louer des hébergements touristiques comme les chalets, les unités de prêt-à-camper, les yourtes ou les camps rustiques. Si vous préférez dormir dans un établissement hôtelier, vous pouvez le faire partout au Québec. Et pour ceux qui souhaitent séjourner en nature, vous pouvez louer certains emplacements de camping ou vous rendre dans une pourvoirie.

En tout temps, il est important que vous respectiez toutes les consignes sanitaires, dont celles liées aux rassemblements et à la distanciation physique.





Quoi faire au Québec durant l'été

Profiter des bienfaits de la nature

Si vous souhaitez décrocher au grand air, il est possible de partir à l'aventure en randonnée, en canot ou même à vélo. Et si vous aimez taquiner le poisson, vous pouvez en profiter pour aller pêcher une journée. Certains sentiers et certains lacs sont accessibles dans les parcs de la Sépaq et ailleurs au Québec. Pour plus de détails sur les activités offertes et les consignes sanitaires à respecter, consultez sepaq.com/covid-19

S'amuser en famille

Vous êtes à la recherche d'activités familiales amusantes? Vous pouvez dès maintenant rencontrer de fabuleux animaux lors d'une visite au zoo ou côtoyer la flore au cours d'une promenade dans les magnifiques jardins du Québec. Que vous souhaitiez découvrir les attractions les plus populaires du Québec ou les petits trésors cachés de votre région, profitez d'économies de 20 %, 30 % ou 40 % grâce au Passeport Attraités. Consultez le site Quebecvacances.com pour vous le procurer.

Et si vous souhaitez partir en excursion d'observation à bord d'un bateau pneumatique ou en croisière pour une journée, il est possible de le faire depuis le 1^{er} juillet 2020.

Admirer la culture

Vous êtes amateur d'art et de culture? Rendez-vous dans un musée pour découvrir les expositions qui y sont présentées. Pour trouver un musée et connaître ses heures d'ouverture, informez-vous sur le site musees.qc.ca/fr/musees

Jouer dans l'eau

Vous cherchez un endroit pour vous prélasser au soleil et vous rafraîchir dans l'eau? Vous pouvez désormais le faire sur les plages du Québec. Sable fin, chaises longues et parasols colorés, un véritable paradis pour les beaux jours d'été.

Si vous préférez explorer les lacs et les rivières, il est permis de le faire en planche à pagaie, en kayak ou à la voile. Et rappelez-vous que les personnes qui pratiquent ces activités doivent demeurer prudentes et respecter les mesures de sécurité afin d'éviter les risques de noyade.

Bouger à l'extérieur comme à l'intérieur

Vous aimez bouger et être actif? Vous pouvez reprendre vos activités sportives, qu'elles soient individuelles ou collectives et qu'elles se pratiquent à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne vous reste plus qu'à chausser vos espadrilles et à bouger.



Savourer les produits d'ici

Si vous souhaitez découvrir des produits d'ici, vous pouvez dès maintenant visiter les artisans transformateurs et les fermes agrotouristiques près de chez vous.

Vous pouvez également vous régaler dans un restaurant et en profiter pour manger sur une terrasse. Les restaurants qui ont ouvert leurs portes se sont adaptés afin de favoriser le maintien d'une distance physique de 2 mètres entre les clients, à moins qu'il ne s'agisse d'occupants d'une même résidence ou qu'une barrière physique permettant de limiter la contagion ne les sépare.



Passer du temps en famille et entre amis

Vous pouvez désormais inviter des convives à la maison à condition de respecter **toutes les consignes sanitaires**. Il faut se limiter à 10 personnes et garder une distance minimale de 2 mètres entre les individus des différents ménages. De plus, il est demandé de se limiter à des personnes d'un maximum de 3 ménages.

On compte sur vous pour trouver des solutions afin de réduire les risques de transmission du virus, par exemple en indiquant les noms des personnes sur les verres, en servant des plats dans des bols distincts en fonction des maisonnées et en faisant preuve de créativité.



Bon été!

Soyez bienveillant et amusez-vous en toute sécurité.

Les informations fournies dans ce publi-reportage tiennent compte de la situation en date du 25 juin 2020. Comme la situation évolue rapidement, des changements pourraient survenir.

Consultez le site Web [Québec.ca/relance](http://Quebec.ca/relance) pour connaître les renseignements les plus à jour.

[Québec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

RETOUR SUR NOTRE DERNIER BALADO

Vieillir au Québec

La crise de la COVID-19 a mis en lumière de nombreuses problématiques au sein de nos institutions de santé et de soins pour aînés. Cette situation, décriée bien avant les derniers mois, nous aura également permis de nous questionner quant aux relations que nous entretenons avec le fait de vieillir, mais également sur nos relations intergénérationnelles. Considérant que le nombre de gens qui seront âgés de 65 ans et plus au Québec passera de 19,3 % en 2019 à 28 % en 2066, quelle place réserve-t-on aux aînés ? Comment percevons-nous le fait de vieillir ? Comment organisons-nous nos structures et nos réflexions quant à la vieillesse ?

VALÉRIE DESCHAMPS

Le « parcours de vie » est un concept sociologique mettant en relation le cheminement de vie d'un individu et la société dans laquelle il évolue. Ainsi, il s'inscrit dans une analyse socioculturelle et politique. D'ailleurs, selon Martin-Charles Saint-Pierre, co-directeur de l'entreprise d'économie sociale Ménagez-vous, le terme « fin de vie » utilisé pour parler de la fin de ce parcours ne devrait pas être utilisé dans son absolu. « La fin de vie, se décline sur plusieurs années, non pas sur un moment précis », précise-t-il.

Traditionnellement, le soin des personnes âgées passait par la cellule familiale. De ce fait, la modernisation de nos sociétés a individualisé davantage les rapports entre l'État, ses structures et les citoyens. Les rapports intergénérationnels sont alors bousculés et standardisés. Les structures de l'État dictent, en quelque sorte, la fin de ce parcours de vie. Pour Nicole Poirier, directrice du Centre de ressources Alzheimer Carpe Diem, tout est déjà dessiné au Québec. « CHSLD, RI, RPA. La ligne est tracée. Si les gens ne sont pas dans un de ces établissements, ils sont dans une résidence privée à but lucratif. Il est temps qu'on sorte des

sentiers battus », affirme-t-elle. Une piste de solution semble unanime : il faut revoir nos rapports avec le fait de vieillir mais également entre les différentes générations.

CHOISIR AU MEILLEUR DE SES CAPACITÉS

Au Québec, l'autonomie physique et psychologique des individus guide en grande partie la fin du parcours de vie. Ainsi, selon une catégorisation allant de 4 à 14, 14 équivalant au plus faible degré d'autonomie, les personnes âgées sont généralement dirigées vers les 3 principaux types d'hébergement. Ce sont environ 200 000 personnes âgées qui sont alors prises en charge par ces institutions dont une forte majorité dans des résidences pour aînés, souvent à but lucratif.

Le mouvement Vieillir chez moi, c'est gagnant demande d'ailleurs au gouvernement d'aider les personnes âgées à améliorer la qualité de vie de ces dernières années du parcours de vie et réduire ainsi la pression effective économique et humaine dans les soins d'hébergement et de santé aux personnes âgées. Certes, les travailleuses et travailleurs des sites d'hébergement font tout en leur pouvoir pour favoriser un confort et une

dignité humaine, mais force est de constater que le manque d'effectif est criant. Favoriser l'autonomie des personnes résidant dans ces institutions ne fait pas partie des priorités du personnel soignant, selon Ginette Aubin, professeure en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Alors que la santé est décrite comme étant la capacité d'un individu à faire face à son environnement physiquement, émotionnellement et socialement, chaque individu devrait être en droit de se demander quel serait le meilleur chemin pour la fin de ce parcours de vie. Comme le mentionne le regroupement Vieillir chez moi, c'est gagnant, l'aide à domicile leur permettrait de « protéger [leur] qualité de vie, retarder [leur] perte d'autonomie, maintenir [leurs] liens avec [leurs] proches et [leur] communauté et faciliter [leurs] relations familiales. » Pour M. Saint-Pierre, l'importance des discussions du sujet du « bien vieillir » doivent se faire tant au niveau global (sociétal et étatique) qu'au niveau individuel et familial. « Les générations concernées actuellement ne discutent pas énormément de cette situation », soutient-il. Cela dit, la crise de la COVID-19 pourra favoriser ce genre de discussions dans les familles.



L'animatrice des 5 à 7 de La Gazette, Valérie Deschamps, effectue un retour sur notre balado du 17 juin intitulé Vieillir au Québec.

Entre 2011 et 2020, le nombre de bénéficiaires de soins à domicile est passé de 178 000 à 360 000 personnes. Il nous est possible de croire que ce nombre pourrait bondir avec la crise que nous traversons dans les institutions d'hébergement. Mais les ressources seraient insuffisantes pour les organisations proposant une alternative aux institutions d'hébergement, selon M. Saint-Pierre.

POUR BIEN VIEILLIR AU QUÉBEC; INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT

Pour Ginette Aubin, favoriser le plus longtemps possible l'autonomisation des personnes âgées devrait être au cœur de nos rapports sociaux. Certes, la retraite ayant sonné, les personnes âgées ne contribuent pas de la même manière aux recettes fiscales de l'État, mais elles sont des personnes très actives dans nos collectivités par leur engagement et leur dévouement. Permettre à ces personnes de vivre le plus longtemps possible en leur demeure en fournissant une aide adéquate pour des tâches du quotidien, pourrait favoriser cet engagement

dans la société, tout en vieillissant dans le respect et la dignité.

Le financement de l'aide à domicile coûterait moins cher à l'État. Le coût par individu en hébergement oscille entre 50 000 \$ et 80 000 \$ par année en plus de la contribution allant de « 1 500 \$ à 2 000 \$ par mois par individu selon le type de chambre ». Le coût de l'hébergement est donc très élevé comparativement à celui du soutien à domicile qui se situe vers les 10 000 \$ seulement.

Selon nos invités de l'épisode du 17 juin, le concept d'hébergement place les personnes âgées dans une situation de dépendance extrême et non pas d'autonomie, de choix, de solidarité sociale. La crise de la COVID-19 nous aura permis de nous questionner. « Les personnes âgées ne devraient pas être vues comme un fardeau, mais plutôt comme un atout à notre société; il faut favoriser leur autonomie afin qu'elles puissent bien vivre jusqu'à la fin si les capacités le permettent », affirme M. Saint-Pierre. 📺

ÉCONOMIE SOCIALE

VOTRE pôle d'économie sociale en 5 questions

MARJOLAINE CLOUTIER

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MAURICIE

QUELQUES CHIFFRES...

Saviez-vous que selon l'institut de la statistique du Québec la Mauricie comptait en 2016, 430 entreprises d'économie sociale?

Saviez-vous que ces entreprises génèrent 627M \$ en revenus?

Saviez-vous que 81 % de leur chiffre d'affaires provient de revenus autonomes, donc par la vente de produits ou services?

Saviez-vous que les entreprises embauchent 5 730 salarié.e.s dont 71 % de femmes?

Saviez-vous que 34 % de ces salarié.e.s ont moins de 35 ans?

Saviez-vous que 34 % des entreprises existent depuis plus de 30 ans?

1. POURQUOI FAIRE UN BILAN AUJOURD'HUI?

Parce que l'année 2019-2020 marque la fin d'un premier Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGÉS). Le moment semblait donc opportun pour présenter un bref bilan des cinq dernières années et de faire un clin d'œil à l'avenir.

2. COMMENT LE PÔLE SOUTIEN LES ENTREPRISES D'ÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MAURICIE?

Au cours des cinq dernières années, le rôle du Pôle en tant que référence des outils de la finance solidaire et des leviers en économie sociale s'est affirmé. Par exemple, on retrouve un Guide des différentes ressources de financement sur le site web du Pôle.

VOTRE Pôle est également Relayer Mobilisateur du Réseau social d'investissement du Québec (RISQ), ce qui lui permet d'avoir une information toujours à jour et de pouvoir la partager à ses membres. Dans cette même logique de partage de connaissances, des événements reliés au financement ont été mis de l'avant et des projets explorant de nouvelles avenues de financement ont également été créés. Citons en exemple, les obligations communautaires.

3. LE LAB 04, ON Y FAIT DES EXPÉRIENCES DE CHIMIE AVEC DES ÉPROUVETTES?

Mais non!! Bien que parfois le résultat peut être explosif tant la créativité mise en commun fait naître des millions d'idées, mais le LAB 04 est un laboratoire social! Ce dernier a vu le jour en Mauricie en 2017 avec une activité d'idéation. Depuis cette première version, Le Pôle a expérimenté différentes activités utilisant l'approche de la pensée design pour contribuer à l'émergence de l'économie sociale.

On peut penser à un parcours avec Culture Mauricie, ou encore Mû.e pour entreprendre, pour les retraité.e.s et plus récemment, une collaboration avec 100 degrés dans le cadre de l'événement Impulsion 2019.

4. ET LE PÔLE, IL S'ADRESSE AUSSI AUX JEUNES?

Tout à fait. On n'est jamais trop jeune pour être « contaminé.e ». La promotion de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes s'est faite de différentes façons au fil des dernières années.

Par exemple, un partenariat avec l'UQTR a permis la réalisation de 9 capsules vidéo pour soutenir l'enseignement de l'ÉS au baccalauréat en administration. On peut aussi penser à une participation au Startup weekend de Trois-Rivières en tant que coach ou encore à la promotion des PICOM auprès des EÉS et du mentorat auprès des étudiants.

Une collaboration avec le département de travail social du Cégep de Trois-Rivières a également permis des visites d'entreprises d'économie sociale pour les étudiants, des présentations en cours, des stages et l'organisation de trois missions en France.

Finalement le projet Sismic est un parcours d'accompagnement à l'entrepreneuriat collectif entièrement dédié aux jeunes de 18 à 29 ans.

5. ET COMMENT FAIT-ON CONNAÎTRE CE MODÈLE D'AFFAIRES SOLIDAIRE?

VOTRE Pôle est un communicateur, vulgarisateur et on l'espère « contami-

nant » d'économie sociale dans la région.

Par exemple, Le Mois de l'économie sociale a pris de l'ampleur au cours des dernières années, et particulièrement en 2019 avec la première campagne de promotion nationale. Ceci a permis au Réseau des Pôles et au Chantier de l'économie sociale de mettre de l'avant le mouvement.

La présence médiatique du Pôle est toujours grandissante et démontre aussi sa reconnaissance en tant qu'organisation de développement régional. Une synergie a aussi été développée notamment avec les médias collectifs de la Mauricie.

Finalement, fort d'un conseil d'administration composé de gestionnaires d'entreprises d'ÉS chevronnés et de partenaires engagés, VOTRE Pôle a bien l'intention de poursuivre la concertation, la mobilisation et le développement de projets dans les années à venir.

À surveiller dès cet automne, le lancement d'un accélérateur d'impact pour les entreprises d'économie sociale. D'ici là, abonnez-vous à la page Facebook du Pôle afin de demeurer informé.e.s des activités à venir et venez vivre avec nous la communauté de l'économie sociale. 📺

#Économiesociale #Onsecontamine



Le Pôle d'économie sociale de la Mauricie est une organisation entièrement vouée au développement de l'économie sociale. Il favorise la concertation entre les différents acteurs de son milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Il participe ainsi à la vitalité et à la diversification économique du territoire.



Pôle d'économie sociale de la Mauricie



Pour une autonomie alimentaire inclusive

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), André Lamontagne, prévoit miser sur l'électrification des serres pour faire progresser le Québec vers une plus grande autonomie alimentaire. De son côté, Jean-Nick Trudel, directeur de l'Association des Marchés publics du Québec (AMPQ) nous invite à penser collectivement cette quête d'autonomie alimentaire dans une perspective d'inclusion sociale.

ALEX DORVAL

Certes, l'électrification du secteur de la serriculture permettrait un approvisionnement annuel, mais l'autonomie alimentaire ne saurait se résumer, selon M. Trudel, à la notion d'achat local et uniquement aux produits maraîchers. Il serait réducteur, nous dit-il, de penser l'autonomie alimentaire sans aborder les enjeux de la sécurité alimentaire.

« C'est de bon augure de porter et de revendiquer de belles valeurs autour de l'alimentation. Cependant, si on aborde le thème de l'autonomie alimentaire sans y mettre les efforts pour nourrir convenablement nos concitoyens les plus vulnérables, ces valeurs deviennent des facteurs d'exclusion, et au final, se nourrir d'aliments sains produits localement n'est réservé qu'à certaines classes de notre société. » lance M. Trudel.

UN PROJET INSPIRANT

Le projet Carte Proximité : fermière et solidaire lancé à la mi-juin par le Carrefour d'alimentation du Centre-Sud de Montréal est un bel exemple d'innovation sociale et alimentaire selon le directeur de l'AMPQ.

On peut lire dans le communiqué de l'organisme qu'il s'agit d'une « carte magnétique qui peut être échangée dans plusieurs commerces qui travaillent en circuits courts. Elle sera distribuée gratuitement par des organismes communautaires en sécurité alimentaire dans plus de 800 ménages par année. Selon la taille du ménage, ceux-ci recevront de 25\$ à 100 \$ par mois pendant quatre mois. »

Des systèmes similaires de « coupons alimentaires » sont monnaie courante ailleurs dans le monde et même à quelques endroits au Québec, mais l'unicité de ce projet est de diriger les bénéficiaires de la mesure vers des aliments frais et locaux. Le directeur de l'AMPQ émet le souhait que cette initiative fasse des petits et que les acteurs politiques et de développement prennent acte du potentiel socio-économique de l'alimentation saine de proximité.



Le Caxtonnien et directeur de l'Association des marchés publics du Québec, Jean-Nick Trudel, nous partage sa réflexion sur la quête d'autonomie alimentaire du Québec.

LES MOYENS DE NOS AMBITIONS

M. Trudel reconnaît que le secteur bioalimentaire québécois souhaite en faire beaucoup plus comparativement aux moyens financiers dont il bénéficie, et estime que cela s'applique également aux professionnels du ministère de l'Agriculture qui épaulent le développement du secteur avec passion.

Pour favoriser l'inclusion, M. Trudel évoque ainsi l'importance du lien social au-delà du lien nutritionnel. Les marchés publics et les autres modes de commercialisation en circuit

court peuvent jouer ce rôle de levier social qui améliore le « mieux vivre ensemble » et sécurise notre alimentation, soutient-il.

Pour parvenir à faire une quête d'autonomie alimentaire inclusive, le directeur soutient qu'il faudrait « avoir l'audace d'encourager davantage l'achat local en octroyant, par exemple, des crédits d'impôts ou des incitatifs financiers à ceux qui ne peuvent s'approvisionner dans les marchés publics ou auprès du Réseau des fermiers de famille (RFF). »

DES PISTES DE SOLUTION

Pour mettre en chantier un projet inclusif d'autonomie alimentaire au Québec, M. Trudel n'est pas à court d'idées. Il propose ainsi quelques pistes simples et audacieuses :

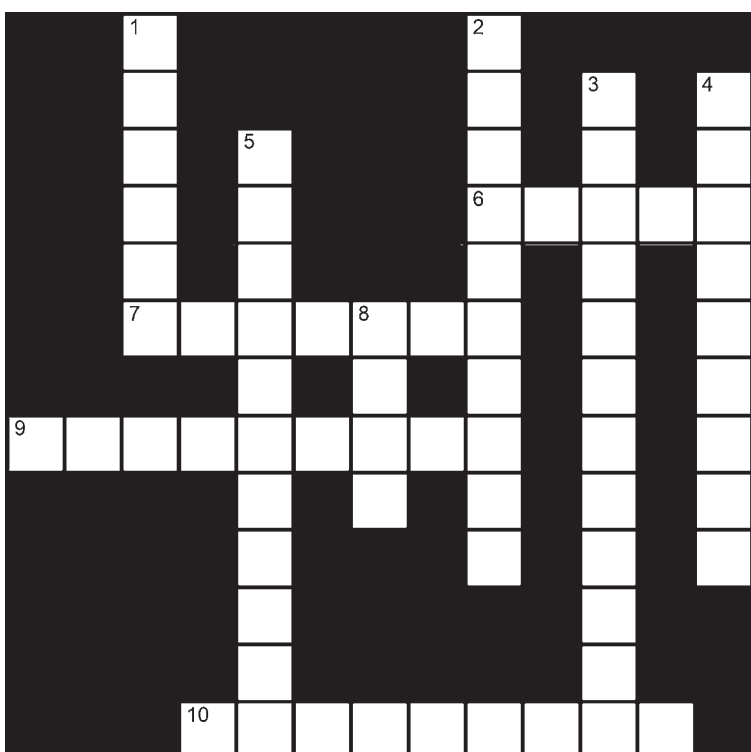
- Soutenir financièrement les agriculteurs choisissant la vente de proximité.
- Accorder de meilleures perspectives de financement pour les initiatives collectives en alimentation, comme les marchés publics.
- Récompenser les épiciers et marchands qui favorisent l'achat local.

- Soutenir la relève agricole et s'inscrire en lien avec les valeurs de ces nouvelles générations.

- Informer les citoyens et consommateurs sur la valeur sociale de l'agriculture et de l'alimentation locale.

De fait, Jean-Nick Trudel invite tant le gouvernement que les citoyennes et citoyens à jouer leur rôle dans ce grand chantier de l'autonomie alimentaire du Québec, tout en insistant pour ce que cela soit au bénéfice du plus grand nombre. 📌

9 MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

6. Ministre de l'Agriculture sous René Lévesque (5)
7. Animatrice du balado Le cabaret des sorcières (7)
9. Accroissement excessif des instruments de paiement entraînant une hausse des prix et une dépréciation de la monnaie (9)
10. Rue principale de Trois-Rivières Centre (9)

VERTICALEMENT

1. Mauricien, directeur général de l'Association des Marchés Publics du Québec (6)
2. Très vive, très forte et rapide (10)
3. Étude des phénomènes de vieillissement et des problèmes particuliers aux personnes âgées (12)
4. Le M de FMI: Fonds M... International (9)
5. Personne qui bénéficie d'une prestation sociale (11)
8. l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (4)

Réponses en page 2



Découvrir pour apprécier et se souvenir

L'importance de la collectivité. « Notre monde ». Cela a été mis à dure épreuve dans les derniers mois. On a toutes et tous été touchés par cette situation, disons-le, particulière. Cela dit, il y a deux mots qui ont résonné dans nos communautés et qui ont retenu mon attention. Non, les couleurs de l'arc-en-ciel n'en font pas partie. C'est davantage les mots « tissés serrés » qui ont été au cœur de nos relations des derniers mois. Révélation et prise de conscience pour certains, nécessités déjà connues pour d'autres. C'est cet esprit de communauté, de collectivité qui peut et surtout qui doit ressortir de cette crise.

VALÉRIE DESCHAMPS

Maintenant que cette importance a été mise en lumière, il faut la mettre à l'œuvre en apprenant à se connaître, en découvrant nos communautés, nos « manières de faire ». Bref, ces relations entre nous, entre nos milieux, entre nos territoires doivent être retravaillées et surtout appréciées. La connaissance et la découverte sont deux moyens fort pertinents pour goûter réellement à ces « bijoux » constituant l'esprit de notre Mauricie. Par la lecture de ces chroniques estivales, vous serez invités à découvrir sous divers horizons notre région. Nous allons donc ensemble découvrir et redécouvrir cette culture avec un grand C qui caractérise si bien la « Belle d'à-côté » !

Autrement dit, nous allons revisiter ensemble, à travers les mots écrits dans La Gazette, cette « culture » avec un grand C qui caractérise si bien la « Belle d'à-côté » !

Couvrant ici et là les activités culturelles, artistiques, touristiques et agricoles, allant de la découverte du casse-croûte du coin aux différentes personnalités régionales, et abordant nos façons de vivre et concevoir nos territoires, nous voyagerons de La Tuque à Trois-Rivières et de Maskinongé à Mékinac. J'aime penser que la culture, c'est aussi la façon dont nous tenons notre fourchette, ce que nous faisons et

surtout comment nous le faisons au quotidien. Nous irons donc découvrir des parcelles connues de notre « chez-nous ».

Cette fourchette, c'est tout ce qui nous entoure, c'est comment nous y vivons, c'est ce qu'on peut y retrouver, c'est ce qu'on peut y découvrir, voire redécouvrir.

Si vous avez des suggestions de petits bijoux typiquement mauriciens qui mériteraient d'être mis en lumière, vous êtes invités à nous les faire parvenir à info@gazette-mauricie.com. Retravaillons et souvenons-nous, à travers les lignes de notre chronique estivale mauricienne, ce qui fait de notre coin de pays ce qu'il est. Souvenons-nous de l'importance du nous, du collectif, de notre territoire. C'est ce nous qui nous unit et qui est l'essence même de ce projet rédactionnel. Ce nous, parfois discret et parfois flamboyant mais tout aussi grandiose et brillant de cœur. Nous aurons l'occasion d'ailleurs d'échanger en premier lieu sur la vie du centre-ville de Trois-Rivières avec l'entreprise Personare, spécialisée en animation et vulgarisation historique. Vie historique, vie actuelle, la Trifluvie prend à chaque été les couleurs de ses personnages déambulant dans les rues du centre-ville.

Avec le plaisir éventuel d'échanger et de partager avec vous. 📧



CRÉDITS : DOMINIC BÉRUBE

À travers notre nouvelle Chronique estivale mauricienne, nous vous invitons à redécouvrir les attraits culturels et les mœurs des gens de notre belle région.

Quand culture et mesures d'hygiène s'allient

Si vous vous êtes promenés dans le Centre-ville de Trois-Rivières dans les dernières semaines, vous avez probablement vu les différentes installations mises en place en ces temps particuliers. Flèches directionnelles jonchant le sol, clôtures et bannières délimitant les aires de restauration et personnel TRès Trois-Rivières présent pour informer, aider et divertir font partie de ces nouveautés en temps de COVID-19.

VALÉRIE DESCHAMPS

Lancée il y a quelques semaines par Culture Trois-Rivières, le Festivoix de Trois-Rivières et Trois-Rivières Centre, la Brigade TRès Trois-Rivières informe les passants et passantes de l'offre touristique trifluvienne actuelle en plus de leur rappeler les mesures d'hygiène à respecter. En plus de deux kiosques d'information installés sur la rue Des Forges, entre les rues Royale et Notre-Dame, une équipe d'une dizaine de comédiens et comédiennes déambule sur cette même artère trifluvienne : c'est la Brigade ludique.

« Des visiteurs venus d'ailleurs au Québec nous ont dit être agréablement surpris par cette approche offerte par l'équipe; ce type d'intervention ludique n'existant pas chez eux »

Cette brigade est sous la responsabilité de Personare, une entreprise locale qui gère habituellement des parcours historiques animés à Trois-Rivières. Cet été l'histoire cède la place à la prévention en matière de santé publique. « On a développé des personnages qui sont là pour animer et surtout pour détendre l'atmosphère tout en prenant soin de sensibiliser les visiteurs aux règles d'hygiène à respecter. Le tout se fait de manière agréable et ludique! », explique Jean-Philippe Marcotte, président-directeur général de Personare.

« Ce n'est pas une station d'animation, ni une prestation. Les animateurs et animatrices sont en mode solo, et ont tous un accessoire avec eux qui rappelle l'idée de la distanciation physique. On a par exemple un travailleur avec un coupe-bordure, une bucheronne avec un immense billot de bois, un chevalier avec son épée, une joueuse de baseball avec son bâton. Chaque personnage a son rythme et sa façon d'intervenir. Le tout se fait toujours de manière amusante avec les visiteurs du centre-ville » ajoute-t-il.

Étant active depuis quelques semaines déjà, la brigade est bien accueillie par le public. « Des visiteurs venus d'ailleurs au Québec nous ont

dit être agréablement surpris par cette approche offerte par l'équipe; ce type d'intervention ludique n'existant pas chez eux », souligne M. Marcotte. L'improvisation que demande l'interaction avec le public représente un défi de taille, mais celui-ci est largement compensé par les réactions dudit public. Les animateurs et animatrices tirent effectivement leur énergie du contact avec les passants.

« Les gens rigolent avec nous, nous saluent, participent et changent de côté de rue lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils ne suivent pas les flèches au sol », explique, rire en coin, Camille Beauchemin, comédienne interprétant une couturière pour la Brigade TRès ludique. « Les gens sont majoritairement respectueux des consignes, et comprennent qu'il faut tous et toutes faire des efforts » ajoute-t-elle.

Vous pourrez apercevoir la brigade en action à tous les jours de la semaine sur la rue Des Forges. Vous êtes invités à participer à leurs animations, tout en respectant les mesures d'hygiène car comme le dit la comédienne interprétant une joueuse de baseball : « Ne vous mettez pas dans la ligne de course vers le marbre. Vous allez plutôt vers le premier but, de l'autre côté. C'est comme ça qu'on va gagner ensemble la partie! ». 📧



PHOTO : DOMINIC BÉRUBE

Camille Beauchemin, comédienne interprétant une couturière pour la Brigade ludique à Trois-Rivières



ALEX DORVAL

L'écoute de balados s'ancre tranquillement mais sûrement dans le quotidien des Québécoises et Québécois, une popularité certainement redoublée par les mesures de confinement et l'avènement du télétravail ces derniers mois. Ces émissions audio multiplient les genres et nous offrent autant d'opportunités de s'informer et se divertir tout en faisant notre jogging, notre ménage, ou encore mieux, en se prélassant sur le perron pendant l'apéro.

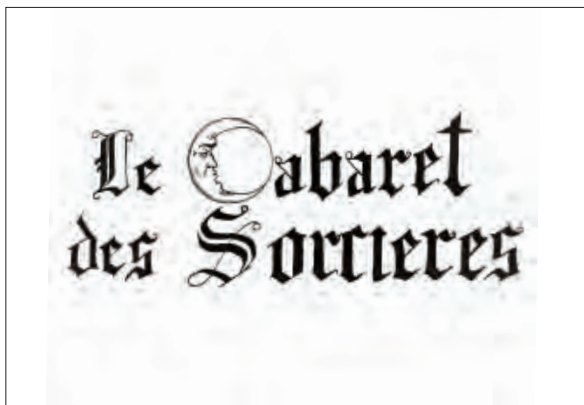
Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu la piqure - ce n'est certainement qu'une question de temps - nous vous proposons ici notre première série de suggestions de balados. Au risque de se faire traiter de chauvins, commençons par la nôtre :



LES 5 À 7 DE LA GAZETTE

Le « podcast » de La Gazette vous invite une fois par mois à prendre l'apéro avec notre animatrice Valérie Deschamps et ses invité.es issu.es des milieux communautaires et militants, de la recherche universitaire et de l'économie sociale. Chaque épisode s'ouvre sur une chronique bière ou spiritueux avec un artisan de la région qui permet de délier les langues pour ensuite faire place à une discussion sous forme de table ronde sur notre thématique mensuelle. Assez parlé, rendez-vous sur notre site gazettemauricie.com pour écouter notre dernier épisode du 17 juin 2020, intitulé Vieillir au Québec.

Disponible sur notre site web, Spotify, Soundcloud et Google Play



LE CABARET DES SORCIÈRES

« Cabaret mettant en vedette des femmes qui auraient probablement été brûlées si elles avaient vécu en 1532. Humour, poésie, slam, chansons, chroniques, etc. » - Section à propos de la page Facebook du balado.

Il s'agit du balado de la journaliste et militante Judith Lussier, reconnue entre autres pour ses chroniques dans La Presse+ et comme co-auteure et co-animatrice de l'émission Les Brutes sur les ondes de Télé-Québec.

En commentant l'actualité et en donnant la tribune à ces « sorcières modernes » que sont les femmes militantes, elle s'attaque dans chaque épisode aux discours antiféministes, racistes, homophobes, transphobes, grossophobes, etc., avec un humour incisif et une logique décapante. Capsules d'actualité commentée, entrevues et témoignages sont entrecoupés d'extraits de chansons féminines

Disponible sur toutes les plateformes



TOUS AUX OISEAUX!

Il s'agit du balado de l'organisme Québec Oiseaux, produit en collaboration avec l'animateur et passionné de la faune aviaire Gaston Tanguay-Labrosse. Les quatre premiers épisodes démontrent comment le balado est le parfait médium pour s'initier à de nouvelles passions telles que l'ornithologie. Que vous souhaitiez simplement aménager votre cour arrière pour devenir l'hôte des moineaux du quartier ou encore que vous ayez l'envie de vous lancer dans la grande aventure de la découverte du territoire québécois à travers l'observation de nicheurs ou d'oiseaux de passage, chaque épisode vous permettra d'en apprendre d'avantage et d'affûter votre lunette d'approche !

Disponible sur Apple Podcasts, Spotify, Google Balados, Google Play Musique, iHeart Radio, Podcast Addict ainsi que BaladoQuébec.



L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE SOUS JEAN GARON

« Pour tout vous dire »

Alors que la question de l'autonomie alimentaire du Québec fait jaser, il peut être opportun de se plonger dans les réflexions et souvenirs de celui qui fut le ministre de l'Agriculture sous le gouvernement de René Lévesque (1976-1985), le regretté Jean Garon (1938-2014).

ALEX DORVAL

RACINES

Originaire de St-Michel-de-Bellechasse dans Chaudière-Appalaches, Garon retrace dans ses mémoires le parcours d'une vie dévouée au service du bien commun et de l'indépendance d'esprit... et d'État bien sûr.

De son père qui ouvrit pour la première fois la route de l'est du Québec dans les années 1950 alors que les gouvernements de l'époque tardaient à le faire, il acquit un esprit d'entrepreneur créatif et apprit l'importance de conjuguer projets d'affaires et projets de société. De sa mère qui prenait conscience des forces académiques et intellectuelles de son fils et le mettait en garde contre l'élitisme, il conserva tout au long de sa vie, cette « sagesse populaire » propre aux gens du pays.

Il faut dire qu'avec une maîtrise en économie et une

licence en droit de l'Université Laval, Garon aurait très bien pu devenir un politicien de papier plutôt qu'un homme d'action. Mais ce serait là faire abstraction de son parcours de militant indépendantiste des premières heures qui constitue en quelque sorte la trame de fond immuable des mémoires du frère d'armes de René Lévesque.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Garon sera ministre de l'Éducation sous Parizeau de 1994 à 1996, puis maire de Lévis de 1998 à 2005. Il sera toutefois reconnu tout le long de sa vie dans le cœur des Québécois.es comme étant « Le ministre de l'Agriculture ». Bien qu'il tomba en bas de sa chaise lorsqu'au lendemain de l'élection de 1976, René Lévesque lui dit qu'il le voulait à l'Agriculture, il accepta de relever le défi et se fit petit à petit à ce titre qui lui colla à la peau toute sa carrière.

Le Premier ministre du Parti Québécois voyait de grandes forces dans ses racines rurales, sa formation juridique et ses convictions indépendantistes. Ce dernier dira un jour de Garon qu'il était « le plus complet de mes ministres ».

Parmi les accomplissements de l'équipe Garon, qui savait s'entourer de gens loyaux et dédiés à l'ouvrage, on peut noter tout spécialement l'adoption en 1978 de la Loi sur la protection du territoire agricole et la mise en place de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Le zonage et l'aménagement des terres arables du Québec combinés à des incitatifs économiques et fiscaux favorisant l'exploitation de celles-ci par les agriculteurs auront servi de base à une révolution céréalière, à une époque où nous dépendions encore dans ce secteur des producteurs de l'Ouest du Canada.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE : LES FACTEURS GAGNANTS

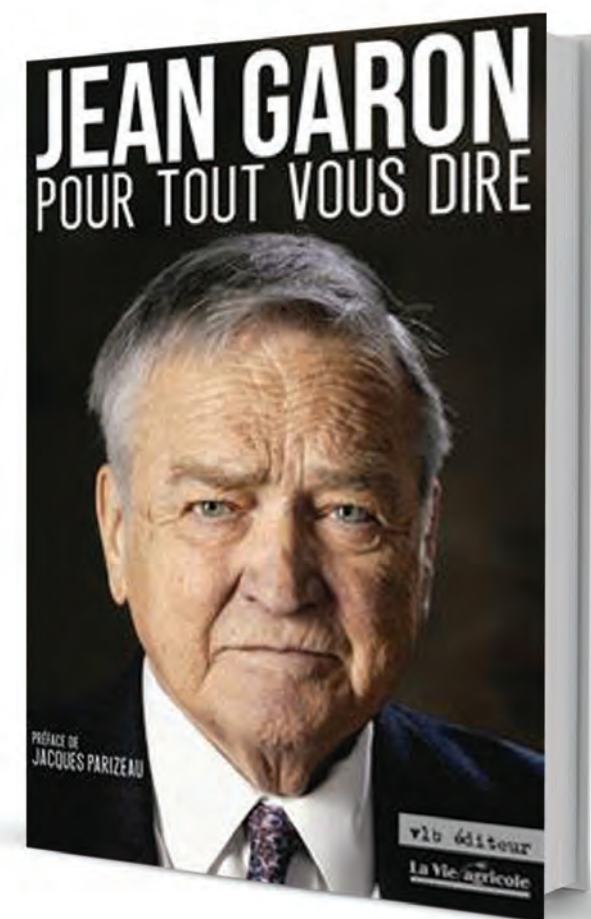
Sous le règne Lévesque-Garon, l'autonomie alimentaire aurait atteint jusqu'à 80 %. Loin de prendre tout le mérite à lui seul, Garon fait état des quatre

facteurs gagnants qui auront permis au Parti Québécois et au peuple québécois de jeter les bases d'une révolution agricole :

- la volonté ferme du gouvernement de faire de l'agriculture un secteur prioritaire de développement économique;
- l'appui personnel du premier ministre à cette cause;
- la confiance des agriculteurs;
- l'appui de l'opinion publique.

Pour Lévesque qui avait grandi en Gaspésie, il fallait absolument que le Parti Québécois soit le parti de tous les Québécois.es, qu'ils habitent la ville ou la campagne. C'est dans cette optique, et sur recommandation du mauricien Paul Couture, premier président de l'UPA, que le choix de Lévesque pour l'Agriculture s'arrêta sur Garon.

Le PQ, la cause indépendantiste et le Québec agricole auront grandement profité de la relation de confiance entre Lévesque et Garon et du travail de rang de ce jeune militant de Bellechasse qui déjà dans sa vingtaine se promenait de porte en porte et tendait l'oreille aux gens de l'arrière-pays. ☺



Jacques Parizeau signe la préface des mémoires de Jean Garon, publiés en 2013 chez VLB éditeur. On y découvre l'histoire d'un homme d'idées et de convictions, déterminé à obtenir l'indépendance du Québec et à assurer la protection du bien commun.



Une information
pour le bien
commun

gazettemauricie.com

